

Écrit par le 22 novembre 2024

Attention aux arnaques téléphoniques aux faux agents de la Banque de France



La Banque de France alerte le public sur des tentatives d'escroqueries téléphoniques utilisant frauduleusement son nom et son numéro de téléphone.

Les escrocs prétendent appartenir au personnel de la Banque de France (souvent le service des fraudes) et demandent aux personnes contactées d'annuler des opérations prétendument frauduleuses en se connectant à leur espace personnel de leur banque. En réalité, les personnes procèdent à la validation d'opérations au profit des escrocs. Ces escrocs sont d'autant plus crédibles qu'ils parviennent à afficher, sur l'écran du téléphone de la personne contactée, le véritable numéro de la Banque de France et qu'ils détiennent des informations personnelles de leur victime, notamment ses coordonnées bancaires.

« La Banque de France ne sollicite jamais la communication de coordonnées bancaires, d'informations personnelles ou la validation/annulation d'une opération bancaire. »

Écrit par le 22 novembre 2024

Que faire si vous êtes victime ?

1. Contactez votre banque ! Signalez-lui rapidement les opérations frauduleuses, au plus tard dans les 13 mois de la date du débit. Ce délai est plus court* lorsque l'établissement du bénéficiaire du paiement se situe en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen. Pour rappel : votre banque doit rembourser la somme débitée. En cas de désaccord, la charge de la preuve appartient à la banque. Pour refuser de vous rembourser, la banque doit démontrer que vous avez été particulièrement négligent dans la conservation de vos données bancaires.

2. Déposez plainte : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

3. Enfin, vous pouvez contacter INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h30) et/ou faire un signalement sur www.internet-signalement.gouv.fr.

L.G.

* *Le délai est alors ramené à 70 jours (le contrat carte peut prévoir un délai plus long, ne pouvant dépasser 120 jours).*

Vignette Crit'Air : attention aux escroqueries à la vente à Avignon

Ecrit par le 22 novembre 2024



La vignette Crit'Air est actuellement au cœur d'une vague d'arnaques. Face à cela, la préfecture de Vaucluse appelle à se méfier des intermédiaires et des sites frauduleux.

La vignette Crit'Air, qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote, est au cœur d'une [vague d'arnaques](#). Certains citoyens déboursent bien plus que nécessaire pour obtenir ce certificat, en passant par des « faux sites administratifs », qui font payer un service d'aide à la démarche d'achat de la vignette Crit'Air, alors que les utilisateurs ne sont pas informés qu'ils naviguent sur un site à but lucratif.

[A lire aussi : « Vignette Crit'Air : qui et comment circuler sur Avignon ? »](#)

Deux modes opératoires ont été relevés :

- La création de sites frauduleux référencés dans les moteurs de recherche internet où les victimes sont amenées à renseigner leurs coordonnées bancaires ;
- Des campagnes d'hameçonnage par sms ou par mails suivis d'appels téléphoniques dans le but d'obtenir les coordonnées bancaires des victimes.

Des mises en scène prolongent parfois l'escroquerie. La victime est alors contactée par de faux banquiers ou conseillers financiers qui, sous prétexte d'annuler le virement frauduleux, se font révéler des informations bancaires.

Écrit par le 22 novembre 2024

[A lire aussi : « Grand Avignon : la vignette Crit'Air a encore un peu de chemin à faire »](#)

Face à ces escroqueries, la préfecture de Vaucluse appelle à la prudence face aux intermédiaires et sites frauduleux. Pour rappel, le seul et unique site officiel de la vignette Crit'Air est certificat-air.gouv.fr.

Besoin d'une vignette Crit'Air ? Méfiez-vous des arnaques !

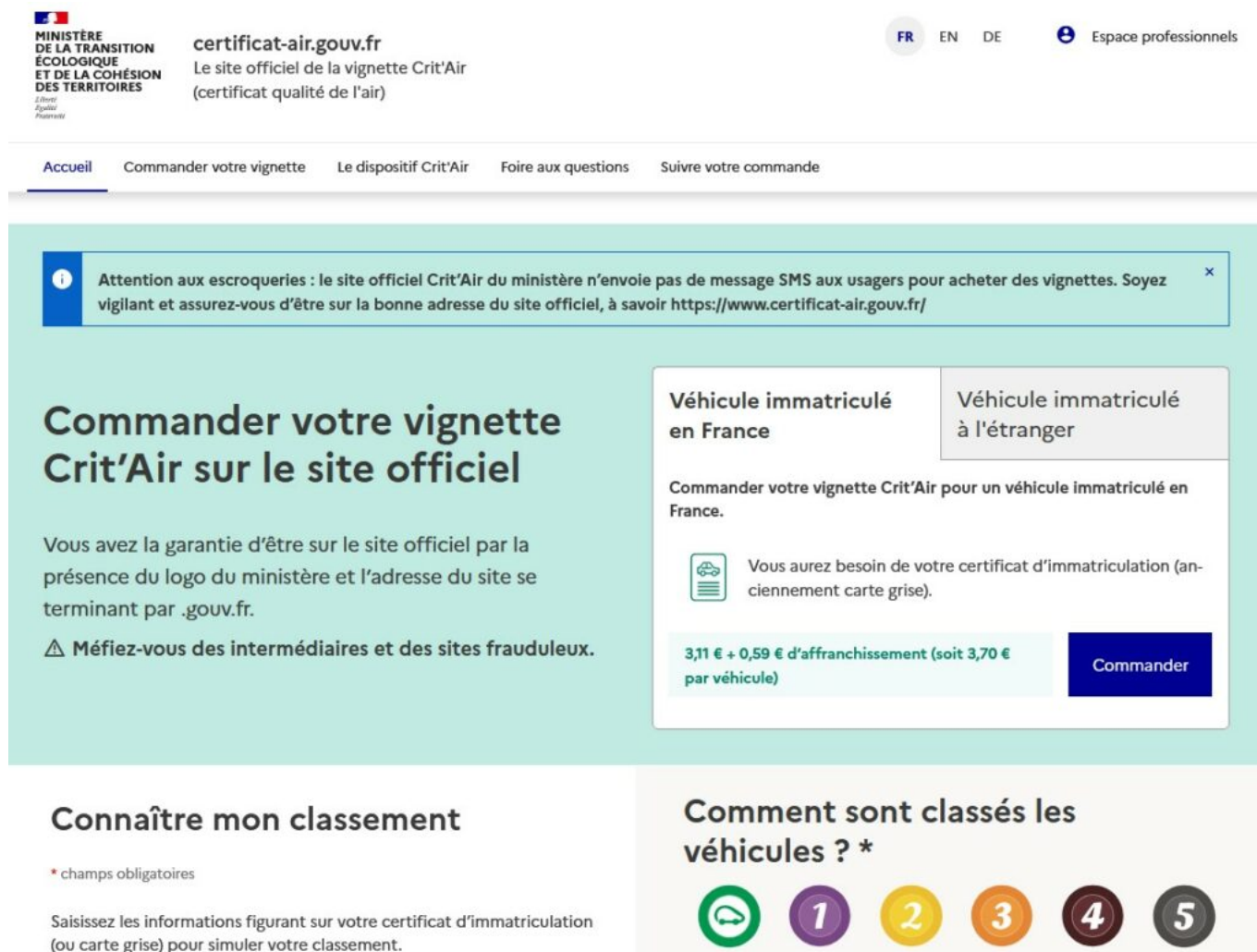


« Soyez sur vos gardes lors de l'achat de votre vignette Crit'Air », conseille [Benoit Grunemwald](#), expert en cybersécurité chez [Eset France](#).

Si vous conduisez votre propre véhicule dans certaines régions de France à certaines périodes, vous devrez acheter une vignette spéciale indiquant le taux d'émission d'une automobile, appelée *Crit'Air*, sous peine de recevoir une amende du gouvernement français. Des programmes similaires existent déjà au Royaume-Uni avec la zone à faibles émissions du centre de Londres, et la vignette qui prouve que vous avez payé est bien moins chère que l'amende.

Écrit par le 22 novembre 2024

Une recherche rapide sur Google vous permettra de trouver le site qui fournit les vignettes Crit'Air, ainsi que de nombreux autres sites indiquant que les vignettes sont obligatoires pour tous les véhicules entrant dans certaines régions de France. En accédant au [site officiel](#) de l'organisation (voir visuel si-dessous), qui est disponible en français, en anglais et en allemand, vous trouverez des informations sur le programme et le formulaire à compléter.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
certificat-air.gouv.fr
Le site officiel de la vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air)

FR EN DE Espace professionnels

Accueil Commander votre vignette Le dispositif Crit'Air Foire aux questions Suivre votre commande

Attention aux escroqueries : le site officiel Crit'Air du ministère n'envoie pas de message SMS aux usagers pour acheter des vignettes. Soyez vigilant et assurez-vous d'être sur la bonne adresse du site officiel, à savoir <https://www.certificat-air.gouv.fr/>


Commander votre vignette Crit'Air sur le site officiel

Vous avez la garantie d'être sur le site officiel par la présence du logo du ministère et l'adresse du site se terminant par .gouv.fr.

⚠ Méfiez-vous des intermédiaires et des sites frauduleux.

Véhicule immatriculé en France

Commander votre vignette Crit'Air pour un véhicule immatriculé en France.

 Vous aurez besoin de votre certificat d'immatriculation (anciennement carte grise).

3,11 € + 0,59 € d'affranchissement (soit 3,70 € par véhicule)

Commander


Véhicule immatriculé à l'étranger

Connaître mon classement

* champs obligatoires

Saisissez les informations figurant sur votre certificat d'immatriculation (ou carte grise) pour simuler votre classement.

Comment sont classés les véhicules ? *



Attention au faux site Internet se faisant passer pour des sites officiels.

Ce site n'est absolument pas illicite ou illégitime, bien au contraire. Le problème réside plutôt dans le fait qu'il est extrêmement facile de créer un faux site, d'en faire la promotion et, grâce à des tactiques de référencement astucieuses, de le faire remonter dans le classement de Google. En fait, [cette menace n'est pas que théorique](#) et de nombreuses personnes ont rapporté avoir été arnaquées lors de l'achat de leur vignette Crit'Air sur des sites qui prétendaient représenter le gouvernement français

Pour compliquer encore les choses, la quantité de données demandées par le site légitime est plutôt

Ecrit par le 22 novembre 2024

importante, surtout pour un site dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler, et qui plus est dans une autre langue.

[A lire aussi : "Vignette Crit'Air : qui et comment circuler sur Avignon ?"](#)

Les vacanciers pressés de remplir un nouveau formulaire et disposant de peu d'endroits pour en vérifier l'authenticité pourraient finir par perdre leur argent ou leurs données. Les escrocs pourraient utiliser habilement cette tactique, surtout lorsque les gens peuvent considérer la vignette comme un désagrément mineur, mais nécessaire, avant de partir en vacances.

Méfiez-vous des imitations

Le site Web authentique indique : « Vous avez la garantie d'être sur le site officiel par la présence du logo du ministère et l'adresse du site se terminant par [gouv.fr](#). Méfiez vous des intermédiaires et des sites frauduleux » Mais malheureusement, rien n'empêche un cybercriminel de copier le logo gouvernement et de changer le libellé pour l'adapter à n'importe quel préfixe qu'il choisit d'utiliser pour son faux site ? Ou d'utiliser des noms de domaine ressemblant [www.certificat-air.gouv.fr.example.com](#) ou des URL s'apparentant à [exemple.com/www.certificat-air.gouv.fr](#), qui paraissent donc semblables à un site légitime aux yeux de personnes moins sensibilisées ou attentives ? Ou plus simplement encore, de supprimer ce petit bout de texte du site factice ?



Adobe-stock

En d'autres termes, en tant qu'escroc, il n'est pas nécessaire que vous réussissiez à tromper toutes les victimes possibles pour que votre site vous rapporte de l'argent rapidement et presque gratuitement. En

Ecrit par le 22 novembre 2024

outre, les informations sensibles [sont souvent vendues sur le Dark web](#) et d'autres canaux illicites et vous devez également être conscient des attaques secondaires par courrier électronique de phishing si vous avez rempli un formulaire potentiellement frauduleux.

Encore une fois, le problème ne réside pas dans le site Web de Crit'Air, mais dans le fait que les cybercriminels continuent de copier des sites authentiques et de diriger les gens vers des sites frauduleux afin de leur voler leurs données personnelles et précieuses qui se trouvent juste sous leurs doigts. De plus, les personnes qui ont utilisé ces sites frauduleux pour obtenir ce qu'ils croient être une licence légitime pourraient être passibles d'une amende en France, [même si elles ignoraient qu'il s'agit d'une escroquerie](#).

Comment obtenir votre vignette Crit'Air en toute sécurité ?

Comme les cybercriminels saisissent la moindre occasion de voler des données et de l'argent, vous devez être très prudent avant de soumettre vos informations personnelles et financières sur un site Web, surtout si vous visitez un site Web pour la première fois. Dans ce cas précis, il est probablement préférable de taper l'URL à la main, et de veiller à la taper correctement : certificat-air.gouv.fr.

[Benoit Grunemwald](#), expert en cybersécurité chez [Eset France](#)